



RÉPUBLIQUE GABONAISE
(Union-Travail-Justice)



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

COMMISSION NATIONALE DES TIPPEE

SECRETARIAT PERMANENT

PROJET DE PREPARATION STRATEGIQUE ET DE RIPOSTE AU COVID-19

Financement : BIRD | ID : P173927

PLAN DE PASSATION DE MARCHÉS (Texte)

Information sur le Projet : P173927 - *Projet de Préparation et de riposte Stratégiques au COVID-19 (PPRS) du Gabon*

Agence d'exécution du Projet : *Commission Nationale des Travaux d'Intérêt Public pour la Promotion de l'Entreprenariat et l'Emploi (CNTIPPEE)*

Date du plan de passation des marchés : *07 mai 2020*

Période couverte par ce plan de passation des marchés : *mai 2020 à avril 2021*

Préambule

Conformément au paragraphe 5.9 du "Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)" (Juillet 2016) révisé en Novembre 2017 puis en Août 2018 ("Règlement de Passation des Marchés") le Système électronique de la Banque de suivi systématique des transactions de marchés publics (STEP) sera utilisé pour préparer, valider et actualiser les plans de passation des marchés et effectuer toutes les transactions liées à la passation des marchés du projet.

Ce texte ainsi que les tableaux du plan de passation des marchés présents dans STEP constituent le plan de passation des marchés du projet. Les conditions suivantes s'appliquent à toutes les activités de passation de marchés du plan de passation de marchés. Les autres éléments du plan

de passation des marchés tels que requis au paragraphe 4.4 du Règlement de passation des marchés sont énoncés dans STEP.

Les Dossiers types de passation des marchés publics de la Banque devront être utilisés pour tous les contrats soumis à la concurrence internationale, ainsi que pour tous les autres contrats soumis à cette obligation telle que spécifiée dans les tableaux du plan de passation des marchés de STEP.

Procédures nationales de passation des marchés : En accord avec le paragraphe 5.3 du Règlement de passation des marchés, dans le cas où la procédure de passation des marchés se fera au niveau national (telle que spécifiée dans les tableaux du plan de passation des marchés inclus de STEP), les procédures nationales de passation des marchés du pays considéré pourront être utilisées.

Si l'Emprunteur utilise ses propres procédures d'appel d'offres national ouvert telles qu'énoncées dans le **Code des Marchés Publics, Décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018**, ces arrangements sont soumis aux dispositions du paragraphe 5.4 du Règlement de passation des marchés et aux conditions suivantes :

- a. publication de l'appel d'offres/à propositions au niveau national ;
- b. les entreprises éligibles de tout pays peuvent concourir ;
- c. le dossier d'appel d'offres/à propositions oblige le Soumissionnaire/Proposant présentant une Offre/Proposition à déposer un agrément signé qui sera joint à tout contrat éventuel, pour confirmer qu'il applique et respecte les Directives de la Banque pour la lutte contre la corruption y compris sans limitation. Le droit de la Banque de sanctionner et les droits de la Banque pour l'inspection et l'audit ;
- d. les marchés doivent comporter une répartition appropriée des attributions, risques et responsabilités ;
- e. la publication des informations relatives à l'attribution du marché ;
- f. les droits de la Banque d'examiner le dossier et les activités de passation des marchés ;
- g. l'existence d'un mécanisme efficace d'examen des plaintes ; et
- h. la gestion et l'archivage des dossiers relatifs au Processus de la Passation des Marchés.

Lorsque l'Emprunteur utilise d'autres procédures que l'appel d'offres national ouvert, ces procédures devront être en accord avec les dispositions du paragraphe 5.5 du Règlement de passation des marchés.

Crédit-bail tel que spécifié au paragraphe 5.10 du Règlement de Passation des marchés : Le crédit-bail peut être utilisé pour les contrats indiqués comme tel dans le Plan de passation des marchés. *Sans objet.*

Achat de biens d'occasion tel que spécifié au paragraphe 5.11 du Règlement de Passation des Marchés est autorisé pour les contrats indiqués comme tel dans le Plan de passation des marchés. *Sans objet.*

Préférence nationale telle que spécifiée au paragraphe 5.51 du Règlement de Passation des Marchés (*Fournitures et Travaux*).

Fournitures : *ne s'applique pas/s'applique pour les contrats indiqués dans les tableaux du Plan de passation des marchés.*

Travaux *ne s'applique pas/s'applique pour les contrats indiqués dans les tableaux du Plan de passation des marchés.*

L'Assistance directe à la mise en œuvre (sigle HEIS en anglais) tel que précisée aux paragraphes 3.10 et 3.11 du Règlement de Passation des marchés s'applique :

3.10 La Banque peut accepter d'apporter une assistance directe à la mise œuvre des activités de passation des marchés lorsqu'elle juge que (Emprunteur/le bénéficiaire ou, le cas échéant, le pays membre :

a. est dans un besoin urgent d'assistance en raison d'une catastrophe d'origine naturelle ou humaine, ou d'un conflit ; ou

b. se heurte à des problèmes de capacités du fait de sa fragilité ou de vulnérabilités particulières (petits Etats, par exemple).

3.11 La Banque détermine, au cas par cas, le champ et la nature de cet appui. Celui-ci ne l'amène pas à exécuter les opérations de passation des marchés en lieu et place de l'Emprunteur, qui reste responsable de l'exécution du projet.

Autres informations pertinentes sur la passation des marchés : *Sans objet.*

Description	Numéro de Référence	Catégorie de passation de marché	Approche du marché/ Compétition	Méthode de passation de marché	Montant estimé (Dollars US)	% financé par la Banque	Type de revue	Date de démarrage prévue (jj/mm/aaaa)
Fournitures								
GA-CN TIPPEE-169285-GO-UN / Acquisition équipement de protection, test/équipement de laboratoire, ambulances médicalisées, formation personnel de santé – réponse au COVID19	Go-Ref 1	GO	Direct	UN	6 300 000,00	100	Post	2020/05/25
GA-CN TIPPEE-172487-GO-DIR / Fourniture d'internet et téléphonie mobile	Go-Ref 2	GO	Direct	DIR	10 000,00	100	Post	2020/06/20
Services de consultants								
GA-CN TIPPEE-172488-CS-QCBS / Auditeur comptable et financier 2020,2021 et clôture	CS-Ref 1	CS	Open - International	QCBS	60 000,00	100	Post	2020/12/23
GA-CN TIPPEE-172490-CS-CDS / Audit global réponse au COVID19	CS-Ref 2	CS	Direct	CDS	130 000,00	100	Post	2020/07/20
	CS-Ref 3	CS						
Non-consulting Services								
GA-CN TIPPEE-172653-NC-RFQ / Logistique, transporteur et dispatching	NC-Ref 3	NC	CF	RFQ	50 000,00		Post	2020/06/27

Activity Reference No. / Description	Loan / Credit No.	Component	Review Type	Method	Market Approach	Contract Type	Estimated Amount (US\$)	Actual Amount (US\$)	Process Status	Terms of Reference		Invitation to Identified/Selected Consultant		Draft Negotiated Contract		Signed Contract		Contract Completion		
										Planned	Actual	Planned	Actual	Planned	Actual	Planned	Actual	Planned	Actual	
GACN TIPPEE-172490-CS: CDS / Audit global réponse au COVID19	/	Component 1: Emergency COVID-19 Response	A posteriori	Sélection de consultants par entente directe	Direct		130,000.00	0.00	En attente d'exécution	2020-05-22		2020-06-01					2020-08-05		2021-02-01	